

**M. Mahoney:** Lisez-le tout.

**M. Nielsen:** Le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) s'interpose. C'est lui qui a déclaré l'autre jour que l'économie du pays est magnifique, et que tout va au mieux pour nous. Si le député veut emprunter ces textes—s'il ne les a pas encore lus—ils sont à sa disposition.

Clairement une telle conception, et les autres conceptions Trudeau transforment la Chambre des communes en salle de débats amorphes et inopérants.

**M. Jerome:** Continuez donc.

**M. Nielsen:** C'est une salle de débats amorphes précisément à cause des imbéciles d'en face, monsieur l'Orateur, des ânes qui braient. C'est une assemblée que le premier ministre tolère à peine et dont il se sert comme d'un outil personnel pour atteindre ses fins. Ce Parlement n'est plus le maître . . . le maître siège en face.

**M. Boulanger:** Ne me pointez pas du doigt.

**M. Nielsen:** Il ne rend plus compte de ses actions au Parlement.

**M. Paproski:** Vous ne le croyez peut-être pas Boulanger, mais attendez de prendre la route.

**M. Nielsen:** Quoi que ses ministres fassent, il doit en porter la responsabilité ultime. Il est au-dessus de la loi, le premier ministre là-bas. Vous rappelez-vous ses promesses? Il en a fait quelques-unes.

**M. Paproski:** Quelles promesses?

**M. Nielsen:** Entre autres, l'établissement d'une société juste, la réforme du Parlement et l'emploi créateur de la loi. Sans aucun doute, le Parlement subit des transformations. Il a détruit la pierre angulaire, l'essence même de notre régime: la responsabilité. Quant à l'emploi créateur de la loi, il utilise la loi quand elle lui plaît; si la loi ne lui plaît pas ou qu'il la trouve gênante, compte tenu de ses objectifs, il passe outre.

**M. Hogarth:** Erik, la seule loi que vous connaissiez, c'est celle de votre belle-mère.

**M. Nielsen:** Le député de New Westminster (M. Hogarth) pourrait, je pense, se joindre à la classe du ministre chargé de la Commission du blé. Apparemment, ils sont tous les deux du même niveau intellectuel, dans la mesure où il s'agit de la loi. Le premier ministre fait fi de la loi, sûr qu'il est d'avoir, pour appuyer ses décisions, un nombre suffisant de ceux qu'il s'est plu à appeler des ânes qui braient.

Utilisation créatrice de la loi, en effet. Il s'est servi de la loi pour incarcérer des citoyens innocents d'actes qui n'étaient pas alors des délits mais dont il a fait des délits afin de justifier son propre despotisme bienveillant.

**M. Mahoney:** Citation textuelle du *Weekend Magazine*.

[M. Nielsen.]

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, à l'ordre, je vous prie. Les députés s'amusez peut-être, mais la présidence a le devoir de faire respecter l'ordre à la Chambre. J'aimerais que les honorables députés se retiennent au moins de crier de part et d'autre de la Chambre, afin que la présidence entende ce qui se dit.

**M. Paproski:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il n'est que juste . . .

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) invoque le Règlement.

**M. Paproski:** J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur. Il convient de rappeler aux députés d'en face qu'ils devraient montrer un peu plus de respect à la présidence. Je suis d'accord avec vous, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence sait gré au député de son intervention. La parole est au député du Yukon (M. Nielsen).

**L'hon. M. Greene:** Venez au fait.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) m'interpelle. Il me dit de venir au fait. C'est le conseil qu'il aurait dû donner à son collègue, le ministre chargé de la Commission du blé.

**Des voix:** Bien dit.

**M. Nielsen:** Je ferai observer au ministre qu'il lui reste très peu d'énergie et de ressources.

**L'hon. M. Greene:** C'est toujours agréable de vous voir à la Chambre.

**M. Nielsen:** Nous avons une société juste—une société dont le premier ministre est le maître—une société où il est le gouvernement—une société où il ne doit rendre de comptes à personne et maintenant, pas même au Parlement. Il a fait de la Chambre une vaste fumisterie. Mais sous notre régime, il a encore des comptes à rendre, au peuple et aux électeurs. Par tradition, il doit tous les quatre ans, répondre de ses actes devant le peuple.

Mais ce qui nous effraie le plus dans tout cela, c'est la lamentable ignorance de la grande majorité des Canadiens quant au sort même de leur régime de gouvernement sous le règne du premier ministre depuis 1968. Personne ne le comprend plus que lui et il exploite ce manque de connaissances, cette ignorance, tout comme il exploite la Chambre. Si chaque votant au Canada pouvait se rendre compte du mépris qu'il affiche ouvertement pour la Chambre, de la manière dont il la traite—s'ils pouvaient le voir se soustraire à son obligation de rendre compte de la façon d'agir de ses ministres et de la sienne durant la période des questions—s'ils pouvaient entendre ses observations narquoises en réponse aux questions des députés—mais les Canadiens qui ne le voient pas ici ne connaissent pas cet aspect de son caractère. Ils ne le voient qu'à la télévision, qu'il utilise comme toutes les autres choses.

**M. Boulanger:** Que faites-vous—votre autobiographie?